

Evaluation et amélioration continue des formations : ce que la loi va changer



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



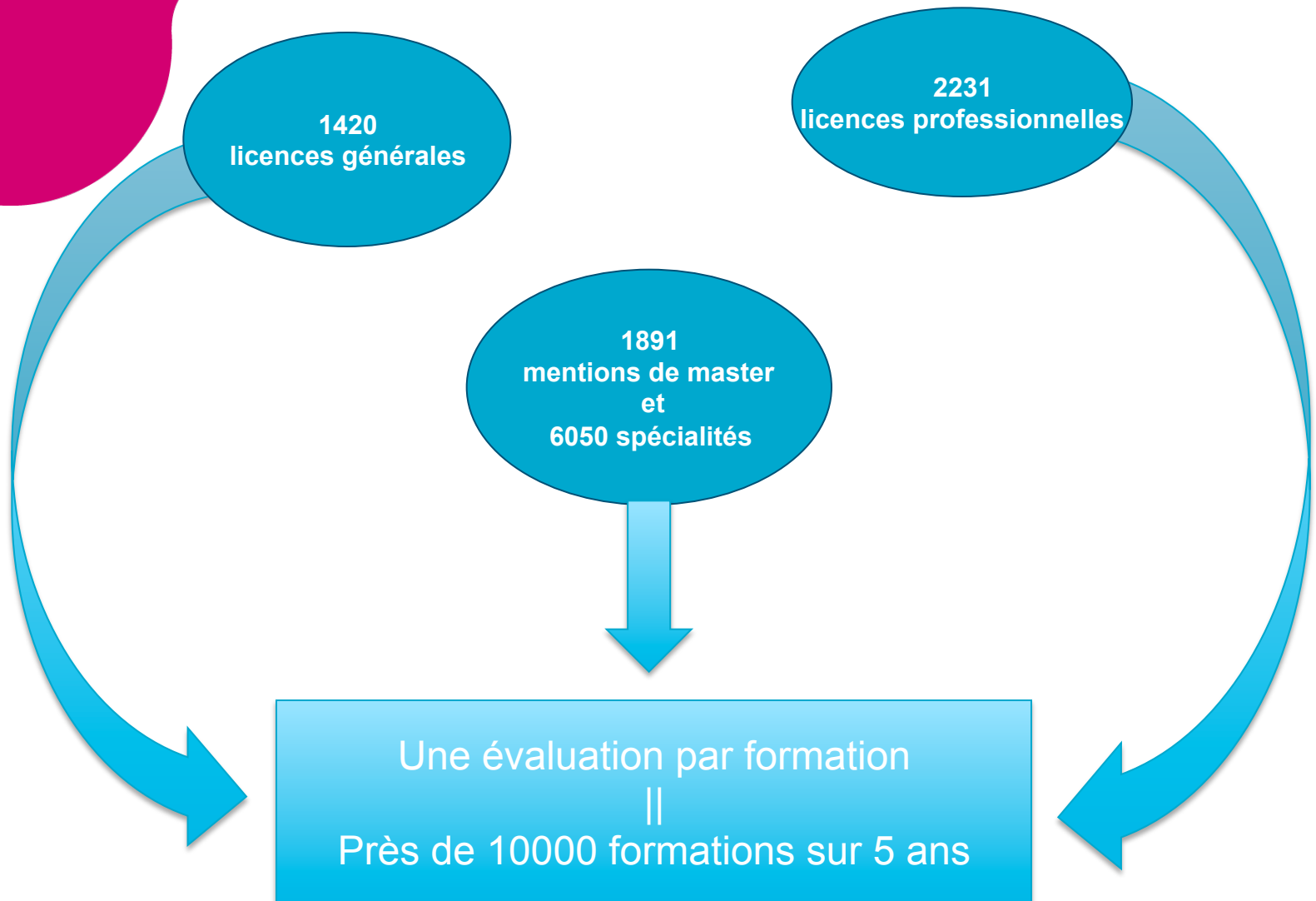


1. le passage de l'habilitation à l'accréditation
2. ce qui fonde la décision d'accréditation
3. le rôle du futur HCERES
4. ce que cela implique sur les établissements

1.

Le passage de l'habilitation à l'accréditation

L'offre de formation actuellement habilitée



Habilitation : Un bilan mitigé

- **Une procédure lourde**
- **Une analyse/évaluation trop centrée sur les contenus de formation**
- **Une trop faible prise en compte de la stratégie de chaque établissement**
- **Un Cneser qui ne joue plus son rôle**

Les objectifs de la réforme

- ❖ **Renforcer la réflexion stratégique des établissements en matière de formation**
- ❖ **Fonder l'acte d'habilitation sur de nouveaux critères liés à la « capacité à » plus qu'à un « engagement à » faire**
- ❖ **Redonner sa vraie place au dialogue et à l'accompagnement**

Au profit d'une autonomie assumée des établissements (une autonomie au service d'une stratégie d'établissement au sein d'un site)

Les objectifs de la réforme

- ❖ *Rendre plus lisible l'offre et la simplifier pour l'étudiant et l'employeur*
- ❖ *Promouvoir la qualité du diplôme national*
- ❖ *S'assurer de la capacité pédagogique, organisationnelle et financière des établissements à mettre en œuvre leur politique de formation*

Ce qui ne change pas

- **La délivrance des diplômes**
- **L'Etat garde le monopole de la délivrance des grades et titres universitaires.**
- **Les diplômes nationaux sont ceux qui confèrent les grades et titres universitaires.**
- **L'Etat décide qui sont les établissements habilités à délivrer les diplômes nationaux.**

Ce qui change : le chemin menant à la décision (1/2)

Ou Changer le regard

- **fonder l'acte d'habilitation sur de nouveaux critères liés à *la capacité à plus qu'à un engagement à faire* ;**
- **rendre plus lisible l'offre de formation en supprimant les spécialités et en instaurant une nomenclature des intitulés de mentions (licence et master) ;**
- **alléger la procédure d'habilitation en abandonnant l'examen dossier par dossier des formations au profit d'une approche plus globale de la *fonction formation* à l'échelle d'un site ;**

Ce qui change : : le chemin menant à la décision (2/2)

➤ A priori vs A posteriori

➤ **renforcer l'autonomie pédagogique des établissements en passant d'un contrôle a priori à un contrôle a posteriori avec pour corollaire une responsabilisation accrue ;**

➤ **recentrer l'évaluation de l'HCERES sur la qualité et le respect des procédures et du cahier des charges ;**

➤ **Enrichir l'apport du CNESER dans l'ensemble du process.**

2.

**Ce qui fonde
la décision
d'accréditation**

Stratégie de formation & enjeux prioritaires

- Quelle articulation avec les autres axes de sa politique ?
- la politique scientifique,
 - la politique doctorale,
 - la politique de ressources humaines,
 - la politique de vie étudiante,
 - la politique de relations internationales,
 - la stratégie de partenariats et de réseaux (académique et socio-économique),
 - la stratégie numérique,
 - la stratégie en matière de formation tout au long de la vie.



Une vision **globale** et **environnée** de la formation

Une analyse de la qualité des processus de formation (1/2)

- l'élaboration de l'offre de formation
- l'accompagnement des étudiants
- les organisations pédagogiques : objectifs, méthodes, moyens dont les outils et ressources numériques
- l'accueil des publics spécifiques,
- les objectifs et modalités d'enseignement des langues
- les dispositifs permettant l'acquisition des compétences numériques des étudiants, notamment en référence aux compétences du C2i

Moyens,
Organisations
Autoévaluation

Une analyse de la qualité des processus de formation (2/2)

- les modalités de contrôle des connaissances,
- la préparation et suivi de l'insertion professionnelle,
- la politique d'interaction avec l'enseignement secondaire
- la formation et l'accompagnement des enseignants et des équipes pédagogiques (organisation, structures et acteurs)
- les services d'appui à la formation
- la démarche qualité,



Moyens,
Organisations
Autoévaluation

L'architecture de l'offre de formation

Un dossier succinct de présentation



Présentation par domaine et par niveau avec

- présentation des équipes pédagogiques,
- articulation avec les axes stratégiques définis en matière de recherche,
- prise en compte de l'environnement socio-économique,
- modalités d'internationalisation des formations,
- partenariats scientifiques, industriels et institutionnels
- conventionnements avec des organismes privés.

3.

C/ Le rôle de l'HCERES

Un processus et une analyse transformés (1/2)

→ d'une évaluation ex ante des maquettes détaillées à une évaluation ex post des formations existantes

→ place d'une auto-évaluation des diplômes par leurs instances internes



Analyse à un niveau beaucoup plus **stratégique** et **macroscopique**

Un processus et une analyse transformés (2/2)

critères d'évaluation possibles :

- **outils de pilotage et principes retenus par l'établissement pour définir l'architecture de son offre de formation et évaluer le contenu de ses diplômes.**
- **articulation offre de formations % recherche, vision % site.**
- **dispositifs qualité mis en place en interne par les établissements :**
 - comités de perfectionnement des diplômes,
 - évaluation systématique par les étudiants.
- **politique des stages, liens avec le monde socio-économique, qualité de l'insertion professionnelle.**
- **dispositifs d'accompagnement pédagogique, la place des technologies du numérique et l'enseignement des langues**

4.

Les conséquences sur les établissements

Un dossier synthétique à fournir par l'établissement

➔ liste réduite et cohérente avec les infos nécessaire pour fonder la décision d'accréditation

La possibilité d'une analyse plus approfondie sur quelques formations

* sondage pour examiner en détail la manière dont un établissement construit ses maquettes,

* diplômes particuliers ayant par exemple un statut expérimental ou dérogatoire.